Réunion du Conseil Municipal du vendredi 20 Juin 2014

L'an deux mille quatorze, le 20 Juin , à 18 heures 30**,** le Conseil Municipal de NANTHEUIL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Paul CANLER, maire, suite à la convocation adressée par le Maire, le 12 Mai 2014.

**PRESENTS**: MM CANLER Paul –LAGARDE Bernadette- ROUCHAUD Jean –REDON Robert-CHIPEAUX Raphael –COULANGES Philippe –EYMARD Carinne- CHAMINADE André- DOOM Matthieu –DOCHE Angeles- FAURE Marie Annick- -GREGOIRE Patricia –DEBORD Delphine.

**ABSENTS représentés** : Mme PLU CAROLE ayant donné procuration à M.REDON Robert et M.CHAMINADE Yannick ayant donné procuration à M.CHAMINADE André.

**Assistait à la réunion** : Nicole GOUSPILLOU, secrétaire de Mairie

Secrétaires de séance : Matthieu DOOM et Raphaël CHIPEAUX

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Ordre du jour :**

1. adoption du PV de la dernière séance
2. Election des délégués pour les Elections Sénatoriales
3. Questions diverses
* A la demande du Maire sont rajoutés à l’ordre du jour : modification des statuts de la CCPT concernant le haut débit et le fonctionnement estival du plan d’eau

 ---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Adoption du PV de la dernière séance**

 Le PV du 06 juin 2014 est adopté à l’unanimité des présents.

 ----------------------------------------------------

1. **Elections des délégués pour les Elections Sénatoriales**

**Mr le Maire** explique au Conseil Municipal les modalités du scrutin pour les Elections Sénatoriales du 28 septembre 2014.

Chaque commune doit procéder à l’élection de 3 délégués titulaires, ainsi que de 3 suppléants. Les candidats devaient faire une liste avec la parité et la transmettre au Maire de la Commune avant le 20 juin , date de l’élection à bulletins secrets des délégués titulaires et suppléants.

Pour la Commune de Nantheuil une seule liste est connue, elle est composée des conseillers suivants :

* Délégués titulaires : Paul CANLER, Maire de la Commune

 Bernadette LAGARDE 1er Adjointe

 Jean ROUCHAUD 2ème Adjoint

* Délégués suppléants : Carinne EYMARD

 Delphine DEBORD

 Matthieu DOOM

Le résultat du vote est 14 votants dont 11 votes favorables pour et 3 votes nuls.

**André CHAMINADE** fait part de son regret en ce qui concerne la concertation trop tardive des élus pour les candidatures relative à cette élection.

**Paul CANLER**, lui précise que le Secrétariat de la Mairie a fait parvenir à tous les élus la circulaire de la Préfecture par email du 18 juin 2014, et que tous les conseillers ont été contactés téléphoniquement.

**Conseil Communautaire –** Délibération 2014-06-06

Mr le Maire fait lecture de la délibération du Conseil Communautaire du 28 avril 2014, relative à la modification de ses statuts intégrant désormais l’aménagement numérique et le haut débit.

Cette modification des statuts du Conseil Communautaire est votée à l’unanimité des présents.

**Fonctionnement du plan d’eau -** Délibération 2014-06-08

**Mr le Maire** rappelle les précédents échanges avec la municipalité de Thiviers, suite à la décision prise par celle-ci de ne pas ouvrir sa piscine municipale pendant la période estivale. La Mairie de Thiviers avait proposé à la commune de Nantheuil la mise en place d’une navette Thiviers – plan d’eau assortie de la mise à disposition d’un maître nageur et d’un agent communal chargé de l’entretien du plan d’eau, à raison de 2 heures quotidiennes le Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi et 3 heures le Samedi et Dimanche.

La municipalité de Thiviers n’a finalement pas donné une suite favorable à cette proposition, privilégiant la mise en place d’un transport collectif entre Thiviers et la piscine de Sorges.

A quelques jours de l’ouverture du plan d’eau pour la période estivale, la commune de Nantheuil se trouve donc obligée de repenser l’organisation du personnel chargé de l’entretien du plan d’eau, de sa plage et de ses espaces ouverts au public. Mr le Maire précise que les agents communaux ne peuvent à eux seuls assurer toutes les tâches afférentes à l’entretien du plan d’eau, en particulier le nettoyage quotidien de la plage et l’évacuation des poubelles dès 7 heures du matin.

En conséquence, Mr le Maire propose au Conseil Municipal, qui l’accepte à l’unanimité des présents, de recruter une personne (emploi saisonnier pour juillet et août 2014) chargée de l’entretien de la plage, à raison de 2 heures par jour en semaine te 3H les samedis et dimanches.

**Rythmes scolaires**

**Jean ROUCHAUD** revient sur l’application de la réforme des rythmes scolaires devant entrer en vigueur à la rentrée de septembre 2014.

Il rappelle tout d’abord, qu’après consultation des parents d’élèves (communes de Nantheuil et de Nanthiat), l’application de cette réforme se traduira par la mise en place de 4 périodes de 45 minutes par semaine, dédiées aux activités périscolaires, après le temps de classe. Ces activités seront de nature :

* Sportive : tennis, handball, basket
* Artistique et culturelle : scrapbooking et origami de manière ponctuelle, musique, danse et expression corporelle, initiation à la rédaction d’un journal.

Enfin, le problème relatif aux parents ne pouvant récupérer leurs enfants le mercredi après l’école, est en passe d’être résolu. Ils seraient 6 enfants scolarisés à Nantheuil, dans ce cas de figure. Un ramassage scolaire devrait être assuré pour les transporter au Centre de Loisirs de Thiviers où un déjeuner leur serait servi et des activités encadrées proposées l’après-midi. Ces prestations seraient directement facturées par le Centre de Loisirs aux parents concernés par ce dispositif.

**Plan Canicule 2014**

**Mr le Maire** informe que dans le cadre du Plan Départemental de Gestion de la Canicule, lequel prévoit un recensement des personnes fragiles (âgées et handicapées isolées à domicile) souhaitant être contactées en cas de fortes chaleurs, chaque élu s’est vu remettre plusieurs fiches d’identification servant à faciliter ce recensement. Les élus sont donc invités à solliciter, dans leur voisinage, les personnes pouvant être concernées par ce dispositif et à leur remettre les documents de conseils préventifs et de recensement.

**Commémoration de la fusillade du pont des Mauroux**

Mr le Maire informe que la cérémonie de commémoration de la fusillade du pont des Mauroux se déroulera le mercredi 9 juillet 2014 à 11 heures au pont des Mauroux.

**Chemin du Roly – Accès au plan d’eau**

**Robert REDON** informe qu’une réunion de travail s’est tenue avec un géomètre afin de procéder à des mesures sur le Chemin rural du Roly conduisant au plan d’eau, suite à un litige opposant deux riverains de ce chemin. Sitôt connu le rapport du géomètre, une solution à l’amiable devrait être trouvée entre les propriétaires mécontents, faute de quoi la commune de Nantheuil interviendrait pour régler ce différend.

**Route de la Brugère et des Castilloux**

**Raphaël CHIPEAUX** informe que de nombreux riverains de la Brugère et des Castilloux, dont il fait partie, se plaignent de la vitesse excessive sur cette voie desservant ces lieux-dits, depuis la route de Sarrazac. Aucune limitation de vitesse particulière n’est signalée sur cet axe alors que la route est étroite et usitée par les camions se rendant à l’usine de Guyenne Papiers.

**André CHAMINADE** déclare ne pas être favorable à l’installation de panneaux de limitation de vitesse partout dans la commune, d’autant que selon lui, de tels panneaux n’empêchent pas de rouler moins vite.

**Mr le Maire** précise qu’il est néanmoins de la responsabilité de la commune de sécuriser les zones délicates ou dangereuses à la circulation, par tout moyen à sa convenance (panneau de limitation de vitesse, ralentisseur…). Ainsi, en cas d’accident, la responsabilité de la commune ne saurait être engagée pour défaut d’information.

**Panneau de signalisation défectueux**

**Bernadette LAGARDE** informe qu’un panneau situé à proximité de chez Madame Arvieux est prêt à tomber et qu’il doit être redressé.

**Exposition Fond Départemental d’Art Contemporain**

**Jean ROUCHAUD** informe que le FDAC se propose d’installer gratuitement son exposition 2013 dans la commune de Nantheuil. Jean Rouchaud prend contact avec le FDAC pour définir les modalités et le calendrier de cette exposition qui pourrait se tenir à l’automne 2014.

 **Questions diverses.**

* ***Paul CANLER*** *informe qu’une réunion ayant comme thème central « les seniors » est organisée le 3 juillet 2014 par les services du CG.*
* **Bernadette LAGARDE et Paul CANLER** font remonter au Conseil les conclusions de la réunion organisée ce jour par la Sous -Préfecture de NONTRON. Ainsi, rapidement la Directrice de l’inspection Académique va ouvrir une réflexion globale et une concertation sur les effectifs et les écoles au niveau du Département. Cette réflexion sera faite au niveau des Communautés de Communes. Il a été également question durant cette réunion de la réforme relative à la suppression des Conseils Généraux avec un transfert de compétences vers les Régions et les Communautés de Communes (ces dernières, à terme, vont devoir fusionner pour atteindre

20 000 habitants) .

* *Jean ROUCHAUD informe le Conseil que les Cartes d’Identité faites depuis 2004 sont prorogées de 5 années supplémentaires*.
* **Jean ROUCHAUD** demande la mise en place de panneaux « sens interdit »   au niveau de la route du Puy St Jean. En effet il semblerait que des automobilistes remontent en sens inverse cette voie qui est en sens unique.
* **André CHAMINADE** prend bonne note et rappelle que la Commune est engagée dans un projet global de signalisation avec la Communauté de Communes.
* **Marie-Annick FAURE** fait part de gros problèmes de repositionnement des conteneurs OM au niveau des Bouilloux.
* **Delphine DEBORD** demande quelle est la durée du bail du snack ?

* **Mr la Maire** explique au Conseil qu’il s’agit d’un bail commercial 3/6/9. Avec faculté de résiliation à la demande d’une des deux parties.
* **Marie-Annick FAURE** repose une question qui n’a pas été notée dans le dernier PV, à savoir l’état d’avancement des travaux de la salle culturelle.
* **Paul CANLER** : l’architecte est en plein travail, il est en retard sur les objectifs. Un panneau précisant le plan de financement doit être posé sur le site. Prochaine réunion de travail avec l’architecte fin Juin.
* **Jean ROUCHAUD** propose de récompenser les jeunes de la commune méritants , par exemple par « une prime  »  de 100 € pour les bacheliers qui auraient la mention « très bien » . Ayant reçu le refus de plusieurs conseillers, la proposition sera remise à l’ordre du jour du prochain conseil municipal.

 Séance levée à 20 Heures